

Directives à l'intention de l'étudiant de l'Ifasic/ année académique 2017-2018

1. Organisation

L'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication, Ifasic en sigle, est une institution d'enseignement supérieur et universitaire. Il relève du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et dépend du Conseil d'Administration des Universités du Congo « CAU ». Il a rang et statut d'université.

2. Mission

Depuis sa création, en 1973, l'Ifasic a reçu du gouvernement la mission de former des cadres de conception dans le domaine des sciences de l'information et de la communication « SIC ». Ainsi, au terme de vos études à l'Ifasic, vous pourrez exercer l'un ou l'autre métier de communication : journaliste, expert en communication, communicologue...

3. Formation

Les études à l'Ifasic sont organisées en trois cycles :

- Le cycle de graduat (Premier cycle) pour une durée de trois ans
- Le cycle de licence (Deuxième cycle) pour une durée de deux ans. A ce niveau, l'étudiant qui a terminé le premier cycle peut choisir une option entre le journalisme, l'édition multimédia, la communication des organisations et la communication sociale
- Le troisième cycle qui prépare au Diplôme d'études approfondies « DEA » et au Doctorat.

4. Frais académiques

Les frais académiques ainsi que les modalités de paiement pour l'année académique 2017-2018 sont fixés de la manière suivante :

<u>Premier graduat</u>			<u>Classes montantes (G2 à L2)</u>		
1 ^{ère} tranche	300.000 FC	30 novembre	1 ^{ère} tranche	250.000 FC	- 15 décembre 2017
2 ^{ème} tranche	150.000 FC	28 février	2 ^{ème} tranche	130.000 FC	- 28 février 2018
3 ^{ème} tranche	100.000 FC	31 mai	3 ^{ème} tranche	100.000 FC	- 31 mai 2018
Total à payer: 550.000 FC			Total à payer: 480.000 FC		

Notez bien:

- Le paiement de la première tranche vaut confirmation de l'inscription.
- Le paiement des frais académiques se fait exclusivement à la banque, moyennant la note de perception à retirer à la Direction des services académiques/Apparitorat.

Fait à Kinshasa, le 03 novembre 2017

Le Secrétaire Général Académique

Professeur Itangaza Mubangu

